



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 13 septembre 2013

N° 517



Gérontologie

Suivi et assistance électroniques : attention à la déresponsabilisation humaine

C'est devenu un « marché » : bracelets, capteurs et autres boîtiers électroniques vont nous régler tous les problèmes de sécurité, en particulier pour les personnes désorientées... Mais attention, alerte la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), tous ces appareils « ne doivent pas porter une atteinte excessive aux droits et libertés des personnes, en particulier leur dignité » (article en ligne sur le site <http://www.cnil.fr/>).



La Cnil constate « une tendance en faveur de la substitution de réponses technologiques aux comportements humains de vigilance. Il y a donc un risque de déresponsabilisation des acteurs concernés au profit de technologies qui ne sont pas infaillibles. Ces instruments, insiste la Cnil, ne peuvent se substituer à l'intervention humaine ».

La Cnil précise que l'efficacité de ces dispositifs requiert la présence de personnes en mesure de réagir en cas d'alerte. Sinon, le suivi et l'assistance électroniques pourraient s'avérer contre-productifs, « en créant l'illusion d'une protection ».

Dans son article, la Cnil développe des conseils pratiques pour l'encadrement de ces dispositifs. Elle conclut que la mise en œuvre des outils électroniques appelle une analyse de leur pertinence au cas par cas, et ce par des personnes compétentes.

Les Ehpad en France métropolitaine : lieux de vie, lieux de fin de vie...

En partenariat avec l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), la Fédération française des associations de médecins coordonnateurs (Ffamco) et MobiQual, l'Observatoire nationale de la fin de vie (ONFV) vient de diffuser les résultats d'une étude conduite dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de France métropolitaine ⁽¹⁾.



La synthèse de l'étude présente la méthode utilisée, mais néglige d'en révéler les limites. En effet, l'ONFV a utilisé un questionnaire de trois pages adressé aux médecins coordonnateurs. Il s'agit donc de résultats provenant de leur déclaration. Un écart entre les représentations et déclarations de ces professionnels et la réalité est-il impossible ? En outre, que s'est-il passé quand un Ehpad n'a pas de médecin coordonnateur ?

L'ONFV précise que 3 705 établissements ont participé à l'étude, soit un taux de réponse de 53 %. L'observatoire ajoute que « cet échantillon d'Ehpad est représentatif de l'ensemble des établissements ». Mais qu'est-ce qui permet de conclure à cette représentativité ? Et si les établissements n'ayant pas répondu (47 %) étaient justement ceux où la fin de vie n'a fait l'objet d'aucune réflexion, formation, initiative...

Faisons comme si cette étude ne comportait aucun biais car, de toute façon, avec son parrainage Anesm, Ffamco et MobyQual, elle va s'imposer comme une étude suffisamment

⁽¹⁾ – On peut accéder à une synthèse de l'étude à l'adresse suivante : <https://sites.google.com/site/observatoirenationalfindevie/EHPAD>

www.ceas53.org :
dernières mises en ligne...

Démographie > Analyse sociodémographique de la Mayenne

« Une dynamique : 8 300 emplois supplémentaires en onze ans. Services en hausse, industrie stable, agriculture toujours là » (mise à jour du *Cahier sociodémographique* n° 2, juillet 2013)



Gérontologie > Maladie d'Alzheimer

« Les occasions de mieux la comprendre se multiplient. Maladie d'Alzheimer : cinéma et littérature » (mise à jour, septembre 2013).



Patrimoine

La Fête du patrimoine au CÉAS Rendez-vous le 18 septembre

Le 18 septembre, le CÉAS va accueillir une délégation de l'Association réunionnaise d'éducation populaire (Arep) qui fait également partie du réseau Culture et Promotion. L'après-midi sera l'occasion de découvrir les Grottes de Saulges (15 h 40), puis l'église paroissiale et la chapelle Saint-Pierre, cette fois-ci avec une guide-conférencière du Pays d'Art et d'Histoire des Coëvrons-Mayenne.

Quelques places disponibles : les adhérents intéressés sont invités à prendre contact avec le secrétariat du CÉAS :

Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@wandoo.fr



fiable pour n'appeler aucune critique. Elle pourra même infléchir les politiques sanitaires.

Ainsi, on retiendra qu'un Ehpad sur quatre n'a aucun lien avec une équipe de soins palliatifs ; les Ehpad ont très peu recours à l'hospitalisation à domicile (seulement 8 %) ; seuls 14 % disposent de personnel infirmier la nuit. Cependant, environ 80 % ont mis en place des formations en direction des infirmiers ou des autres soignants.

Décès de 25 % des résidents dans l'année

En moyenne, les Ehpad ayant répondu à l'enquête sont confrontés à vingt décès dans l'année. La proportion de résidents qui décèdent au cours de l'année est de 25 % en moyenne – ce qui illustre l'entrée de plus en plus tardive, avec un niveau de dépendance et/ou de perte d'autonomie plus élevé, et donc une durée de séjour plus courte.

Par ailleurs, trois décès sur quatre (74 %) surviennent au sein même de l'Ehpad et 25 % à l'hôpital.

La dernière partie de l'étude, toujours à partir des déclarations des médecins coordonnateurs, s'attache à la « toute fin de vie », lorsque le décès n'est pas soudain et est tout à fait inattendu. Cette analyse s'effectue à travers des indicateurs comme le soulagement de la douleur, l'application de la loi Leonetti, la place de l'entourage, etc.

Établissements et services sociaux et médico-sociaux Au 30 juin 2013, moins de 20 % ont engagé leur évaluation externe

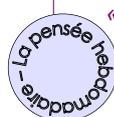
Dans sa *Note d'information* du 4 septembre 2013, l'Agence de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) dresse un bilan des évaluations externes au 30 juin 2013.

Plus d'un millier d'organismes sont habilités à réaliser des évaluations externes (dont le CÉAS de la Mayenne), mais pour le second semestre 2012, seuls 23 % d'entre eux ont déclaré avoir eu une activité d'évaluation externe.

Au 30 juin 2013, 4 785 établissements ou services se sont engagés dans le processus ; ils représentent 19,5 % des établissements ou services devant transmettre les résultats d'une évaluation externe avant début janvier 2015.

Parmi les 3 593 établissements ou services ayant déjà finalisé leur évaluation externe, on trouve très majoritairement (48 %) des organismes de services à la personne (Osap). Seulement 9 % des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ont réalisé leur évaluation externe au 30 juin 2013 ; 5 % des établissements et services d'aide par le travail (Esat) ; 4 % des services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) ; 1 % des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)...

Pour les Ehpad, le coût moyen est de 7 850 euros TTC pour 7,7 journées facturées en moyenne.



« [La mémoire] est une inégalité biologique comme une autre, comme la taille ou le poids par exemple. Certains apprennent et se souviennent facilement, parfois même de façon prodigieuse (...). D'autres mémorisent ou restituent difficilement ce qu'ils apprennent. (...) La mémoire implique des milliards de neurones qui nous font apprendre, conserver et restituer des informations. Nous la voudrions parfaite, illimitée, capable de retrouver aussitôt la moindre donnée ; c'est une erreur : un souvenir ne s'inscrit pas dans le marbre, il se construit, se consolide au fil du temps, se modifie. La mémoire est également sélective, chacun contrôlant, consciemment ou non, ce qu'il apprend et ce qu'il retrouve. »

Bernard Croisile, neurologue, « La mémoire évolue dans le temps »
(propos recueillis par Gaétane de Lansalut), *Le Monde* du 17 août 2013.